



MAIRIE  
Chef-Lieu – 13 rue du Chatelet  
73700 LES CHAPELLES

## PROCES-VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022

Le 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Les Chapelles (Savoie), dûment convoqué le 24 août 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. PELLECUER Paul, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12 - Quorum atteint

**Présents** : Paul PELLECUER – ANXIONNAZ Anne-Marie - BERGER-SABBATEL Jean-Claude – BERTHIER Béatrice – BOIREAU Yann – GUICHARD Nicolas – LIGEON Marie-Cécile – MILLERET Liliane – SONDAZ Elodie – THOMAT Stéphane – VERNON Nicolas – VEROLLET Cédric

Absent excusé : ANXIONNAZ Vincent / Absente : FRAMMOLINI Julie

**M. BERGER-SABBATEL Jean-Claude** est désigné conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Correspondant incendie et secours
- Révision des loyers d'habitation
- Communication des demandes d'urbanisme
- Questions et communications diverses

---

## *APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL*

---

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Aucune observation n'étant formulée quant à la rédaction du procès-verbal du 07 juillet 2022 ; il est arrêté par tous les membres présents.

---

### *CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS*

---

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Délibération n°2022-43*

Le correspondant incendie et secours est à désigner avant le 31 octobre 2022.

Il constitue un point de contact pour les préfectures et les services départementaux d'incendie et de secours.

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du Maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant de la Commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la Commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la Commune.

Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Cédric VEROLLET se propose pour ce poste, le Conseil municipal approuve cette proposition.

Pour : 10      Abstention : 1 : VEROLLET Cédric

---

### *REVISION DES LOYERS D'HABITATION*

---

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Délibérations n°2022-44 / 2022-45 / 2022-46*

Révision des loyers d'habitation selon les baux en cours pour SIMON-CHAUTEMPS Marie-Luce, CHARRIERE Rose-Marie, CARRET Hervé et CUVELIER Catherine.

A l'unanimité

Le conseil municipal envisage de se renseigner sur la nouvelle réglementation relative aux DPE.

Arrivée de Stéphane THOMAT

---

## COMMUNICATION DES DEMANDES D'URBANISME

---

Rapporteur : VEROLLET Cédric

Point sur les dossiers examinés en commission :

- PC BERTHIER Bruno à Villarivon – restauration des couvertures en lauzes, des façades décorées et réaménagement des abords
- PC VOCKINGS Judith / HOPKINGS Gary à Parchet – rénovation
- DP STEPEC Murielle à Villarivon – modification façades

Suite à des travaux effectués sur des chalets d'alpage sans autorisation, le propriétaire est contacté pour régulariser la situation.

---

## QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

---

- La Communauté de Communes de Haute Tarentaise réfléchit sur la possibilité d'une liaison quotidienne (transport en commun) entre Bourg-Saint-Maurice et Les Chapelles. Une enquête sur notre site Internet est en place.
- Des travaux EDF ont été effectués sur la prise d'eau de l'Ormente, sans concertation, ce qui a occasionné des coupures d'eau sur le canal des Chapelles. La situation reste critique et sous surveillance.

Les Chapelles, le 06 octobre 2022.....

Le Maire,  
Paul PELLECUER



Secrétaire de séance  
BERGER-SABBATEL Jean-Claude

